



No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 26 novembre 2014 à 19h00, à l'école le Parchemin, Carignan

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Virginie Lamb,	enseignante
Faïssel Lazaar,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Annabelle Caron	parent
Martine Fréchette,	directrice
Sabrina Lajoie	enseignante stagiaire
Colette Laplante	parent

#### ÉTAIENT ABSENTES

Julie Bolduc,	présidente de l'OPP
Manon Hébert,	parent
Louise Bisailon-Marcil	représentante de la communauté

#### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

##### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h02.

##### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





**3. Adoption de l'ordre du jour du 26 novembre 2014**

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Sylvie Blais, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-14-15-09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 22 septembre 2014**

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Marie-Ève Côté, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-14-15-10

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 22 septembre 2014**

Le seul suivi relatif à la dernière réunion sera à propos des modifications aux sorties éducatives, traité en 7.1.1.

**6. Paroles au public**

Annabelle Caron propose ses services professionnels pour l'aide aux devoirs et accompagnement aux élèves. Elle est chargée de cours à l'université de Sherbrooke et a déjà donné des cours à l'université de Montréal, elle termine son doctorat en didactique du Français. On rappelle qu'il est interdit de faire de la publicité à l'école, mais cette offre est bien notée par les membres présents, ainsi que l'orthopédagogue de l'école, mis au courant.

Colette Laplante aimerait faire un retour sur la campagne de financement et demande aux membres d'expliquer le choix de la dernière campagne choisie (vente par catalogue) et le contexte du changement d'approche pour les campagnes de financement ciblées pour diminuer les coûts des sorties de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Sylvie Blais explique d'abord que la campagne avec la compagnie Humeur, choisie depuis quelques années, ne rapportait plus autant dans les dernières années et qu'on voulait varier l'offre.

Eric Gloutnay rappelle aussi les choix du C.É. d'éliminer les nombreuses activités de financement qui n'étaient pas conformes aux normes de la C.S., notamment la vente des desserts et de pizzas. On revient aussi sur le choix de faire de la campagne en début d'année une campagne de financement cumulé par élève, plusieurs organismes proposent ce modèle (référence, approbation CE-13-14-40 du 29 mai 2014). Une autre campagne séparée pourrait être faite au printemps pour un projet école seulement s'il y en a un.





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Finalement on rappelle qu'il avait aussi été décidé que la ristourne par la compagnie de photo, ainsi que le fond pour le programme École en forme et en santé, seront utilisés pour les sorties des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année cette année.

### 7. Étude des dossiers

#### 7.1. DÉCISIONS

##### 7.1.1. Approuver les activités éducatives

Martine Fréchette fait un retour sur l'approbation des sorties éducatives de la réunion du 22 septembre 2014 (CE-14-15-07), où il était noté qu'on devait confirmer le coût de la sortie au camp Youhou pour les classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. On soupçonnait alors que le coût total n'incluait pas celui du transport. Ce qui est le cas, donc le coût total pour cette sortie est de 25.55\$ au lieu de 13.50\$.

Il y a également une modification du coût de l'activité Les petits chefs, des classes de maternelles, prévue le 30 janvier 2015, le coût sera de 11,50\$ au lieu de 9,10\$.

Il est proposé par Marie-Ève Côté, secondé par Lucie Beauvais, d'accepter les modifications des coûts pour les deux activités mentionnées telles que présentées.

CE-14-15-11

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 7.2. DISCUSSION

##### 7.2.1. Souper du mois de décembre

Sylvie Blais mentionne aux membres que cette année le budget du C.É. autorise une seule sortie, entre celui de Noël et de fin d'année. Les membres décident d'utiliser le budget disponible pour un souper de Noël. Il est suggéré de faire un « potluck » pour la fin d'année, à reconfirmer.

On reconfirme la date du mercredi 17 décembre 2014 pour la prochaine réunion, à 18 h à l'école, suivi du repas de Noël des membres à 19 h 30.

La suggestion de restaurant retenue par les membres est « Au Coin de la Baie » à Chambly. Martine Fréchette prend l'initiative de faire la réservation (12 personnes).





### **7.2.2. Plan de réussite et convention de gestion**

Bien qu'il ait été très bien reçu, le plan de réussite et convention de gestion pour l'année 2014-2015 n'a pas été approuvé officiellement par le supérieur immédiat de la direction de l'école, de sorte que le C.É. ne peut l'approuver à ce moment-ci. Martine Fréchette propose quand même de le présenter maintenant et au mois de décembre seront présentées seulement les corrections.

Un document est distribué aux membres. Martine Fréchette en fait la lecture aux membres, expliquent chacun des buts, objectifs et indicateurs de rendement, et réponds aux questions des membres.

### **7.2.3. Suivi campagne de financement automnale et prochaine campagne**

Aucun résultat n'est encore disponible, un bilan pourra être fait à la prochaine réunion. Martine Fréchette et Sylvie Blais rapportent aux membres que le service offert par la compagnie choisie est déficient, de sorte que ça a demandé une trop grande implication de la direction et de la présidente du C.É. Il faudra trouver autre chose l'an prochain. Plusieurs membres évoquent une expérience mitigée de ce type de campagne, il est notamment plus difficile de sortir du cercle familial pour vendre ce type de produit (contrairement à des chocolats souvent faciles à vendre dans certains milieux de travail). Martine Fréchette note que pour certains élèves ce fut un gros succès par contre. On pourra y revenir à la prochaine réunion autour d'une discussion avec des résultats.

### **7.2.4. Bilan parascolaire et suite pour l'hiver**

Les membres discutent des choix possibles pour la prochaine offre d'activités parascolaires, les décisions pour les choix de la session hiver 2015 seront prises à la prochaine réunion.

Certains parents ont exprimé le fait que l'offre des activités est redondante, peu variée, Martine Fréchette confirme que la demande est en baisse.

Pour guider le sujet, un document de la compagnie L'Air en fête est remis aux membres pour discussion. Plusieurs activités offertes diffèrent de celles du Club Récré-Action, organisme privilégié dans la dernière année. On suggère de vérifier si l'activité cheerleading est réellement disponible (ce qui n'était pas le cas de l'autre compagnie même si elle faisait partie de son catalogue de services).

Marie-Ève Côté suggère une activité de chorale (La Clef des sons), et Faissel Lazaar suggère un atelier de percussions (les élèves jouent et fabriquent leur propre percussion). Plusieurs mentionnent aussi de faire revenir l'activité Kin-Ball.





### **7.3. INFORMATION**

#### **7.3.1. École en forme et en santé et lecture à l'école**

Martine Fréchette rappelle le contexte financier difficile de la C.S. et la décision de couper le programme d'aide aux devoirs. Cette décision avait eu un fort écho politiquement, et le Ministre avait annoncé qu'une vérification serait faite pour analyser les choix de certaines C.S. Le vérificateur est passé, mais nous n'avons toujours pas de nouvelles sur les décisions du MELS et de notre C.S., et le budget pour ce programme n'est toujours pas disponible.

Plusieurs autres incertitudes planent sur le budget de cette année. Par exemple l'an passé il avait été décidé de dédier le budget du programme École en forme et en santé pour financer les sorties des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Le budget du programme Lecture à l'école est aussi à risque. On espère que ce budget ne sera pas touché, les besoins sont criants comme le souligne Virginie Lamb pour qui la majorité des livres de sa classe vient de sa collection personnelle. De plus, au moins 3000\$ sur les 3800\$ disponibles ont déjà été dépensés.

Sur la discussion des besoins en livres, Marie-Ève Côté soumet l'idée d'une campagne de don de livres par les parents. On fait remarquer que tous les livres ne sont pas conformes aux normes de la C.S. et que cela impliquerait qu'un parent bénévole devra en faire la vérification.

### **8. Varia**

Rien à signaler.

### **9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 17 novembre 2014 à 18 h à l'école du Parchemin, suivi du souper de Noël des membres au restaurant Au Coin de la Baie à 19h30. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 28.

CE-14-15-12

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----  
Martine Fréchette, Directrice

-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

